

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1856 à 1877

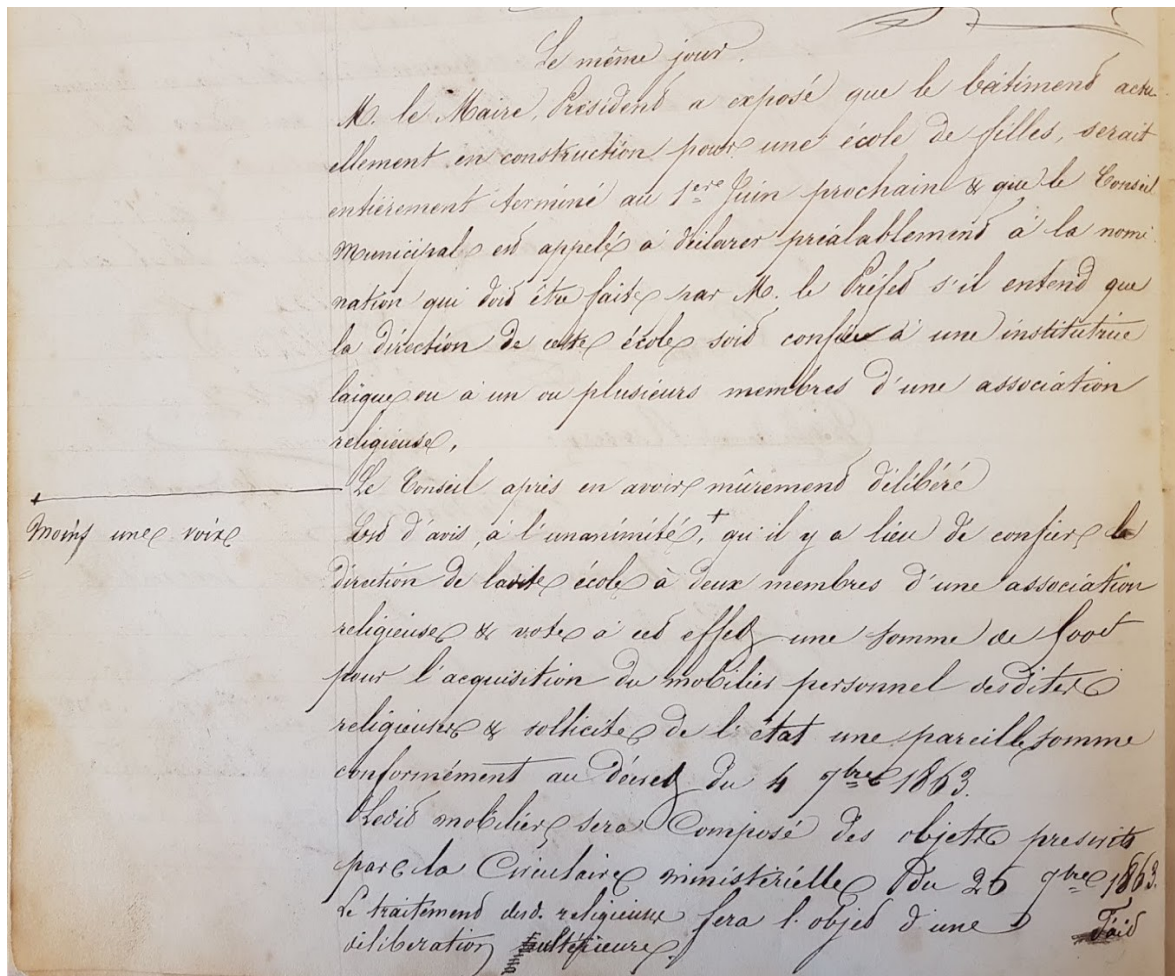
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17681

-0-

fiche n°91

18 novembre 1866 – Délibération relative à la direction de la nouvelle école des filles, qui sera confiée à des religieuses



« Le 18 novembre 1866,

Monsieur le Maire, président, a exposé que le bâtiment actuellement en construction pour une école de filles, serait entièrement terminé au 1^{er} juin prochain et que le conseil municipal est appelé à déclarer préalablement à la nomination qui doit être faite par Monsieur le Préfet s'il entend que la direction de cette école soit confiée à une institutrice laïque ou un ou plusieurs membres d'une association religieuse.

Le conseil, après en avoir mûrement délibéré,

Est d'avis, à l'unanimité moins une voix, qu'il y a lieu de confier la direction de ladite école à deux membres d'une association religieuse et vote à cet effet une somme de 500 francs pour l'acquisition du mobilier personnel des dites religieuses et sollicite de l'Etat une pareille somme conformément au décret du 4 septembre 1863.

Le dit mobilier sera composé des objets prescrits par la circulaire ministérielle du 25 septembre 1863.

Le traitement des dites religieuses fera l'objet d'une délibération ultérieure »